

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro).

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro), notamment l'article-5.

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au conseil d'administration de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro) en qualité de personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Jean-Marie BARILLERE, président du Comité national des interprofessions des vins à appellation d'origine et à indication géographique ;
- Mme Marie-Christine CORMIER-SALEM, directrice d'Agropolis Fondation ;
- Mme Sophie NIVIERE-DESCOTES, directrice financière du groupe Malteurop ;
- M. Michel PENET, directeur général de Groupama Méditerranée et actuel président de la Fondation Sup Agro ;
- M. Jean-Pierre RENNAUD, directeur général de la société Livelihoods Venture ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Mme Andrée SURSOCK, Senior advisor de l'Association européenne des universités.

Article 2

La directrice générale de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **29 NOV. 2019**

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Philippe VINÇON